

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 02-2010

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 1^{er} février 2010 à 19H00, en la mairie de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents:

Mme Suzan Turpin, conseillère	siège #1
Mme Nicole D'Amours, conseillère	siège #2
M. Denis Cardinal, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Julien Chartrand, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Hébert est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

02-022-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

02-023-10 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENUE LE 4 JANVIER 2010 (#01-2010)

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE le procès-verbal de la session tenue le 4 janvier 2010 (#01-2010) soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER PAR M. JEAN DUBUC, CA.

M. Jean V. Dubuc, comptable présente le rapport financier aux élu(e)s.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Demande d'aide financière - Projet rue Lalande toujours en attente d'une réponse.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-024-10 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201000000 À #201000056)

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE les comptes payés par les chèques #201000000 à #201000056 pour montant de 117 015,05\$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Benoit Hébert
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

Madame Paulette Lalande, Maire, dresse un aperçu de sa correspondance du mois de janvier.

Une liste des correspondances reçues au bureau du Directeur général/Secrétaire-trésorier est déposée aux élu(e)s. (N/D annexe-A JANVIER 2010).

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h27
7 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE JANVIER 2010

02-025-10 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (PAI#01-10 À PAI#02-10)

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil ratifie les rapports Pai#01-10 à Pai#02-10 couvrant la période du 27 décembre 2009 au 23 janvier 2010. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à 16 869,82\$.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

- Rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport mensuel de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport du Directeur du service des incendies
- Rapport du Technicien en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

02-026-10 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2009

Conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 sont déposés au conseil.

CONSIDÉRANT la présentation desdits rapports par M. Jean V. Dubuc, C.A. ;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE lesdits rapports mentionnés dans le préambule et faisant ainsi partie intégrante de la présente résolution soient et sont acceptés par les membres du conseil.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-027-10 MANDAT DE VÉRIFICATION 2010

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE le mandat de vérification de M. Jean V. Dubuc, C.A. soit reconduit pour l'année financière 2010 (art. 966, C.M.).

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-028-10 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE les frais de représentations et de déplacements suivants soient remboursés :

M. Benoit Hébert (St-A-A sablières) 87,60\$
M. Raymond Ménard (Dev. Économique) 46,25\$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-028-10 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS
(suite)

Mme Paulette Lalande (St-A.A.) 17,60\$

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

02-029-10 EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2010

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de Plaisance d'obtenir de l'aide financière pour faire travailler des étudiant(e)s cet été et cela dans le cadre d'emplois d'été Canada 2010;

Il est proposé par M. Denis Cardinal

QUE ce conseil mandate le Directeur général/ Secrétaire-trésorier pour qu'il prépare les demandes afin d'obtenir l'aide financière mentionnée dans le préambule pour les emplois d'été Canada 2010.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

02-030-10 LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS

CONSIDÉRANT que le Directeur général soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières et autres deniers dus à la corporation, à la date du 1^{er} février 2010, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la province de Québec;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ledit état soit et est approuvé par le conseil et que le Directeur général soit et est enjoint de prendre les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières et autres impositions qui les grèvent n'ont pas été payées.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-031-10 VENTE POUR TAXES 2010/MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT que la municipalité de Plaisance peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

CONSIDÉRANT que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 02-030-10;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce conseil autorise le Directeur général ou représentant à enchérir pour et au nom de la municipalité, certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 10 juin 2010 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-032-10 RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S 2010/I.P.C. - GAZETTE OFFICIELLE

CONSIDÉRANT le dépôt du taux maximum d'indice du prix à la consommation pour la rémunération des élu(e)s 2010 (1,2%);

CONSIDÉRANT le règlement #373-07;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par M. Raymond Ménard**

QUE ce conseil demande au Directeur général/ Secrétaire-trésorier de bien vouloir corriger les montants établis au budget 2010 en rapport à la rémunération des élu(e)s et d'inscrire les sommes suivantes :

1) Maire	12 199, 17\$
2) Allocation de dépenses du Maire	6 099,58\$
3) Conseiller(ère)s	4 066,40\$
4) Allocation de dépenses des conseiller(ère)s	2 033,20\$

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-033-10 REPAS DES FÊTES

CONSIDÉRANT la facture pour le repas des fêtes 2009;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-033-10 REPAS DES FÊTES (suite)

Il est proposé par M. Denis Cardinal

QUE ce conseil autorise le paiement de 724,32\$ pour le repas des fêtes de l'équipe municipale.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-034-10 DÉMISSION DU TECHNICIEN EN LOISIRS

CONSIDÉRANT le dépôt de la lettre de démission de M. Jason Carrière, technicien en loisirs en date du 18 janvier 2010;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil accepte ladite démission effective le 30 janvier 2010.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-035-10 REMERCIEMENTS À JASON CARRIÈRE, TECHNICIEN EN LOISIRS

CONSIDÉRANT le départ de Jason Carrière, technicien en loisirs;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil envoie une lettre de remerciements pour l'excellence de ses services à la municipalité au cours de la dernière année.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-036-10 APPEL DE CANDIDATURES/TECHNICIEN-ANIMATEUR EN LOISIRS

CONSIDÉRANT la démission de M. Jason Carrière;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de gestion financière et ressources humaines;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil demande au Directeur général de présenter un appel d'offres pour le poste de technicien - animateur en loisirs;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-036-10 APPEL DE CANDIDATURES/TECHNICIEN-ANIMATEUR
EN LOISIRS

QUE des entrevues seront tenues le 12 mars 2010 par les membres du comité de gestion financière et ressources humaines.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

SALON ACCÈS EMPLOI

Plaisance ne participera pas cette année au salon accès emploi.

02-037-10 COTISATION 2010/FQM

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2010;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil autorise le paiement de 676,07\$ pour la cotisation 2010 à la Fédération québécoise des municipalités.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-038-10 SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

CONSIDÉRANT que l'article 142 du Code Municipal recommande que le maire signe toutes les résolutions;

CONSIDÉRANT que les documents peuvent être acheminés dès leurs adoptions et ce, le lendemain de l'adoption;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par M. Luc Galarneau**

QUE ce conseil autorise que soit mentionné à la fin du procès-verbal de la rencontre :

« Je, Paulette Lalonde, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-039-10 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION /SERVICES
D'INGÉNIEURS CONSEIL/PROJET PROLONGEMENT
D'ÉGOUTS RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT la réception éminente d'une aide financière dans la demande de prolongement du service d'égouts de la rue Principale;

CONSIDÉRANT l'application de la loi en matière d'octroi des contrats pour les services municipaux;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil demande au Directeur général de faire un appel d'offres écrit aux deux entreprises suivantes :

Aecom-Tecsult
Cima+

Pour la préparation des plans et devis pour les travaux projetés de prolongement du réseau d'égouts de la rue Principale et pour le suivi des travaux.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-040-10 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU
COMITÉ DE GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES
HUMAINES DU 29 JANVIER 2010

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de gestion financière et des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les discussions au budget;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil entérine les recommandations incluses dans le rapport du 29 janvier 2010.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

02-041-10 RECENSEMENT DES CHIENS 2010/RÈGLEMENT
363-06

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sécurité publique;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-041-10 RECENSEMENT DES CHIENS 2010/RÈGLEMENT
363-06 (suite)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

De retenir les services de Mme Christiane Labonté à titre de recenseur de chiens, pour effectuer le recensement de tous les chiens situés sur l'ensemble du territoire de Plaisance et ce, conformément à la réglementation en vigueur;

Elle aura comme fonctions et tâches :

De recueillir les renseignements nécessaires à la confection du registre, selon le mode déterminé par le Directeur général/Secrétaire-trésorier, M. Benoit Hébert, et pour ce faire, elle effectuera une visite porte à porte;

D'inscrire au registre les adresses où se trouvent des chiens dangereux selon le règlement #363-06 ainsi que la sorte de chien;

À chaque endroit ou lors de la première visite, si elle ne reçoit aucune réponse, elle laissera une carte annonçant la date et l'heure de la seconde visite, il y aura deux visites, une le jour et une le soir;

Sa rémunération est fixée à 5\$/médaille répertoriée au registre de la municipalité et payable seulement à la fin du recensement, représentant 50% du coût de la licence;

Le travail devra être complété à la satisfaction de la municipalité avant le 15 mai 2010.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

02-042-10 ASSURANCE/POMPIERS À TEMPS PARTIEL

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2010;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil autorise le paiement de 1 000\$ pour l'achat d'une assurance qui couvre les blessures qui pourraient être occasionnées dans les fonctions d'un pompier à temps partiel.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-043-10 FORMATIONS/POMPIERS À TEMPS PARTIELS

CONSIDÉRANT les différentes formations à acquérir par les membres de notre équipe de pompiers à temps partiel;

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2010 et les sommes retenues pour les formations;

CONSIDÉRANT les recommandations de notre directeur de service à incendie;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil autorise le Directeur de service à incendie à inscrire les membres de son équipe de pompiers à temps partiel aux différentes formations disponibles selon les besoins de sa troupe;

QUE cette autorisation est limitative aux sommes prévues à cet effet;

QUE le Directeur général est autorisé à faire les paiements nécessaires pour honorer les coûts d'inscriptions, les frais de déplacements et les salaires occasionnés par ces formations.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET RESTAURATION

02-044-10 PROCÈS-VERBAL CCU 28 JANVIER 2010

CONSIDÉRANT le procès-verbal du CCU est déposé au conseil pour analyse.

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil entérine les résolutions #10-01-01 à #10-01-05.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

DEMANDE CPTAQ/ANTONIO MALO

La demande formulée par M. Antonio Malo est refusée par le comité consultatif d'urbanisme. Voir résolution #02-044-10.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

PANNEAUX LUMINEUX SONIC

La demande formulée par Agrodor-Sonic est refusée par le comité consultatif d'urbanisme. (Voir résolution #02-044-10.

02-045-10 ADHÉSION 2010/COMBEQ

CONSIDÉRANT les discussions au comité de gestion financière et ressources humaines;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil autorise le versement de 287,83\$ à la COMBEQ pour l'inscription de Mme Sarah Lalande Dansereau à titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-046-10 FORMATION SUR LE ZONAGE AGRICOLE /9-10 FÉVRIER.2010

CONSIDÉRANT les discussions au comité de gestion financière et ressources humaines;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil autorise l'inscription de Mme Sarah Lalande Dansereau à la formation sur le zonage agricole les 9 et 10 février prochain à Gatineau au coût de 502,29\$.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

COMPTE-RENDU DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE

Le procès-verbal de la rencontre de l'Association des loisirs de Plaisance du 20 janvier 2010 est déposé au conseil pour analyses.

02-047-10 BIBLIO OUTAOUAIS/SORTIE D'ÉQUIPE

CONSIDÉRANT les recommandations au budget;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE deux personnes bénévoles de l'équipe de la bibliothèque soient autoriser à se rendre au salon du livre au coût de 17\$/personne (taxes en sus);

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-047-10 BIBLIO OUTAOUAIS/SORTIE D'ÉQUIPE (suite)

ATTENDU que les frais de déplacements et de représentations seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-048-10 PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT LOISIRS 2010

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil demande au Directeur général de bien vouloir préparer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'accompagnement loisirs 2010.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

RENCONTRE PRÉLIMINAIRE PROJET DE MAISON DES JEUNES

Le document de la rencontre du 16 décembre dernier avec l'architecte, M. Jean Dallaire, est déposé au conseil pour analyse.

Suite à cette rencontre une offre de service de M. Jean Dallaire, architecte, est déposée au conseil pour analyse.

E) TRANSPORT ET VOIRIE

02-049-10 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par M. Denis Cardinal

QUE ce conseil mandate M. Raymond Ménard, conseiller, à assister aux rencontres du comité du Transport adapté et collectif pour l'année 2010.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-050-10 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CLE 2010

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de voirie;

Il est proposé par M. Denis Cardinal

QUE ce conseil demande une aide financière pour des emplois manœuvres au Centre local d'emploi;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-050-10 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CLE 2010 (suite)

QUE ce conseil autorise le Directeur général à remplir et signer les documents nécessaires à l'obtention de l'aide financière.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

F) RELATION AVEC LE MILIEU

NOUVEAUX ITEMS

M.R.C. DE PAPINEAU

Les procès-verbaux sont disponibles au bureau municipal pour lecture.

02-051-10 RÉSOLUTION/VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

CONSIDÉRANT que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire que l'agence fasse plutôt remise directement à la MRC de Papineau qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 depuis le 1^{er} janvier 2010;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des municipalités locales ont adhéré à la délégation de compétence suivant la résolution numéro 2009-02-300 adoptée lors de la session du conseil des maires tenue le 18 février 2009;

CONSIDÉRANT aussi, la résolution numéro 2009-12-505 adoptée par le conseil des maires lors de sa session tenue le 16 décembre dernier;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE la municipalité de Plaisance demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à la MRC de Papineau dont le siège social est situé au 266, rue Viger, Papineauville, Québec,

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-051-10 RÉSOLUTION/VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE
SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES (suite)

JOV 1R0 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant en effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

INFO-EXPRESS, MINI-SCRIBE ET MEMBRES EN DIRECT

Documents remis aux élu(e)s.

02-052-10 DEMANDE D'APPUI/BÉNÉFICIAIRES TOURNOI DE GOLF DE LA MRC DE PAPINEAU

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation de l'École Secondaire Louis-Joseph-Papineau pour obtenir les bénéfices du tournoi de golf de la MRC de Papineau 2010;

Il est proposé par Mme Nicole D'Amours

QUE ce conseil appuie la Fondation de l'École Secondaire Louis-Joseph-Papineau dans sa demande;

QU' une lettre d'appui sera envoyée à la MRC de Papineau à cet effet.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

02-053-10 PUBLICITÉ PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE/LE DROIT

CONSIDÉRANT la demande du journal Le Droit afin de participer à son cahier « Personnalité de l'année 2009 »;

CONSIDÉRANT une année de restrictions budgétaires;

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil ne participera pas à cette demande.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

02-054-10 COMITE ACTION VALORISATION

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2010;

Il est proposé par M. Julien Chartrand

QUE ce conseil autorise les paiements de 100\$ au comité action valorisation.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

20h45

6 personnes sont présentes.

02-055-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 21h10

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité.

Je, Paulette Lalande, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paulette Lalande
Maire

Benoit Hébert
Directeur-général/
Secrétaire-trésorier